

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Ardèche

Arrondissement de Largentière

Canton de Berg - Helvie

RELEVÉ DE DECISIONS

Suite à la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2022

SAINT MAURICE D'IBIE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-MAURICE-D'IBIE, régulièrement convoqué en date du 16 décembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri CHANAL, Maire.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Sharon ARSAC, Pierre-Henri CHANAL, Agnès GOLFIER, Philippe LOMBARDO, Serge VALLOS,

Membres absents ou excusés :

Elodie EMENT, Françoise HERPIN, Sylvie OZIL-HUBSCHER, Florian THIBON, Sébastien DUMEZ

Procurations :

Françoise HERPIN a donné procuration à Pierre-Henri CHANAL
Sylvie OZIL-HUBSCHER a donné procuration à Serge VALLOS
Florian THIBON a donné procuration à Mathieu ANDRÉ

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal a désigné Sharon ARSAC comme secrétaire de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- N°2022122001- *modification de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable SPR. (ajout de deux membres)*
- N°2022122002- *adoption du référentiel M57 au 1^{er} janvier 2023.*
- N°2022122003- *paiement des frais de scolarité à la commune de Villeneuve de Berg.*
- N°2022122004- *avenant à la convention de participation Prévoyance « MNT-CDG07 ».*
- N°2022122005- *convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive.*
- N°2022122006- *gel de l'augmentation des loyers des appartements communaux pour 2023. (Le conseil municipal a décidé de ne pas « geler » le prix des loyers et d'appliquer l'indice légal comme les années précédentes)*
- N°2022122007- *renouvellement du bail de parcelle A 570 avec l'EIRL MARIAU.*
- N°2022122008- *attribution d'une participation exceptionnelle pour un voyage scolaire. (100 euros)*
- N°2022122009- *demande de subventions dans le cadre du projet de chaufferie collective.*

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 21 décembre 2022 et publié ce même jour.




Pierre-Henri CHANAL
Maire